

# CONDUCTEUR D'ENGINS FORESTIERS H/F

Autres dénominations : Débardeur, Conducteur d'engins en sylviculture, Conducteur d'engins d'abatage

Filières liées : **Forêt**

Fiche métier sur AgrOrientation : <https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/conducteur-d-engins-forestiers-hf>

## Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer

Se déplacer souvent, bouger, aller sur le terrain

Fournitures, machines et matériels agricoles, nouvelles technologies

Nature, environnement, forêt, eau

**Le conducteur d'engins forestiers prépare les travaux mécanisés à réaliser :**

- Il évalue le chantier, repère les parcelles (humidité, présence de fossés, pentes sévères, caractéristiques du terrain) et estime le temps de travail nécessaire.
- Il choisit l'itinéraire en fonction de la praticabilité des chemins forestiers.

**En sylviculture, le conducteur d'engins forestiers effectue les travaux mécanisés de préparation des sols et d'entretien de la forêt :**

- A l'aide de divers outils (débroussailleuse, broyeurs...), il nettoie les parcelles en éliminant la concurrence herbacée ou arbustive et exécute le broyage des rémanents (débris végétaux subsistant après une exploitation forestière).
- Il laboure pour casser la « semelle » (pour l'aération de la terre et l'enfouissement des déchets végétaux) ou les déchiquette à l'aide de pelles mécaniques.

**Le conducteur d'engins forestiers réalise éventuellement les tâches mécanisées d'exploitation forestière :**

- Il conduit une abatteuse pour opérer les coupes d'arbres et le façonnage, et assure le débardage (avec un porteur ou un débusqueur), c'est-à-dire qu'il amène les arbres abattus jusqu'à un emplacement de stockage.

**En exploitation, le conducteur d'engins forestiers assure l'entretien et la première maintenance du matériel utilisé :**

- Avant et après le chantier, il vérifie le matériel (niveaux, graissages, état des pièces d'usure telles que les articulations et les éléments de direction...) et s'occupe de la maintenance de « base ».
- Il diagnostique les pannes et assure le premier niveau de dépannage sur les chantiers.

# Conditions d'exercice

Le conducteur d'engins forestiers travaille pour une entreprise de travaux forestiers, un exploitant forestier ou une coopérative ; plus rarement, chez un propriétaire forestier.

Son activité est fortement dépendante du climat (humidité ou sécheresse du sol). Le conducteur d'engins forestiers doit s'adapter aux contraintes que sont le relief des chantiers et la végétation du terrain.

Il travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise, du chef d'exploitation ou sous le contrôle du technicien forestier. Son niveau de responsabilité est élevé eu égard au coût des engins.

# Compétences et qualités

Le conducteur d'engins forestiers dispose de connaissances générales en hydraulique, électromécanique, soudure et mécanique. Il sait détecter les pannes courantes et y remédier. Il sait également régler sa machine et garder le matériel propre.

Il connaît le milieu forestier et les techniques de conduite (pente, sable...). Il conduit avec souplesse et se montre capable d'identifier correctement les difficultés du terrain afin d'optimiser la qualité de son travail et son rendement.

Il connaît les règles de sécurité. Il est capable d'estimer le nombre d'heures de travail nécessaires sur une parcelle.

# Perspectives d'évolutions

Le conducteur d'engins forestiers peut se spécialiser dans la conduite d'un matériel spécifique.

Il peut éventuellement devenir technicien forestier lorsqu'il a approfondi ses connaissances et compétences en gestion et conduite de chantiers forestiers.

Il peut enfin choisir de devenir exploitant forestier ou entrepreneur de travaux forestiers une fois ses connaissances en gestion d'entreprise confirmées et en management.

# En savoir plus

## Consulter :

- la fiche ROME n° A1101 du Pôle emploi - [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## Contacteur :

- les Forestiers privés de France - [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)

- l'Office national des forêts (ONF) - [www.onf.fr](http://www.onf.fr)

- la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires (EDT) - [www.fnedt.org](http://www.fnedt.org)

Fiche présentée par



---

Pour tout complément d'information, contactez : [contact@agrorientation.com](mailto:contact@agrorientation.com)